

# NOVEMBRE 2009

## qu'est-ce qu'un vétéran?

### PRINCIPAUX MESSAGES

- De nos jours, les forces armées et les groupes armés non étatiques ne s'affrontent plus sur des champs de bataille bien définis, ce sont des régions peuplées où la vie suit son cours, où les adultes vont travailler et où les enfants jouent et vont à l'école qui sont le théâtre des affrontements.
- Pour beaucoup de gens, qui dit vétéran, dit ancien membre des forces armées qui a fait la guerre ou qui a participé à des missions de maintien de la paix, et ils n'ont pas tort. Cela dit, outre les militaires, on compte parmi les vétérans des récents conflits armés des milliers de civils, notamment des enfants.
- En veillant à la création et à la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux visant à interdire les armes qui frappent sans discrimination militaires et civils et dont les répercussions se font sentir longtemps après la cessation des hostilités, AMC limite l'utilisation de ces armes et évite à d'autres civils (notamment des enfants) de devenir des vétérans par la force des choses. En outre, AMC met tout en œuvre pour restituer leurs droits et leur dignité aux civils blessés par ces armes, en appuyant des programmes axés sur l'assistance aux survivants et à leur famille, le nettoyage des zones minées et la sensibilisation aux risques posés par ces armes.

### ÉTAT DE LA QUESTION

- Les résultats du *Rapport 2009 de l'Observatoire des mines* seront publiés le 12 novembre 2009. Pour prendre connaissance des données les plus récentes, veuillez visiter le site <http://www.im.icbl.org>.
- Le *Rapport 2008 de l'Observatoire des mines* faisait état de 5426 morts et blessés, dont 71 % étaient des civils. Selon les données indiquant le sexe des victimes, jusqu'à 48 % des civils blessés ou tués étaient des hommes et 46 % étaient des enfants.
- Soulignons que les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre frappent aussi les animaux et détruisent l'environnement. Le plus triste exemple des répercussions de ces armes sur la nature est celui de l'éléphant femelle qui a perdu un pied et une partie de l'une de ses pattes lors de l'explosion d'une mine, il y a une dizaine d'années, en Thaïlande. On a lui a posé une prothèse en août 2009 ([http://www.breitbart.com/article.php?id=D9A411180&show\\_article=1](http://www.breitbart.com/article.php?id=D9A411180&show_article=1)).
- Le mois de novembre compte plusieurs dates marquantes qui se prêtent à l'organisation d'activités de sensibilisation, soit la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé (le 6 novembre); la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement (le 10 novembre); le jour du Souvenir (le 11 novembre); et la publication du Rapport 2009 de l'Observatoire des mines (le 12 novembre).



Photo : Simon Conway

## AGISSEZ

Suivez la webémission animée par Jacqueline Hansen, la gestionnaire de programmes de l'Observatoire des mines, au cours de laquelle elle évaluera si le Canada se montre à la hauteur de ses engagements à l'égard de l'action contre les mines et de l'assistance aux survivants, avant de répondre aux questions des participants. Écrivez au ministre des Affaires étrangères et à l'ACDI au sujet de la contribution du Canada à l'action contre les mines cette année et faites-leur part de vos attentes pour l'année 2010.



Photo : ICBL

## DONNEZ

Organisez une activité de financement éducative, telle qu'un jeu-concours dans un bar sur le thème « Qu'est-ce qu'un vétéran? », ou une vigile à la lueur des chandelles en l'honneur des vétérans du monde entier. Servez-vous du *Rapport 2009 de l'Observatoire des mines* pour rédiger les questions du jeu!

## PARTAGEZ

Le 1<sup>er</sup> novembre, AMC lancera un outil présentant les différents types de vétérans de notre époque, que vous pourrez faire circuler parmi vos amis, vos proches et vos collègues.

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint Qu'est-ce qu'un vétéran?  
([www.minesactioncanada.org/documents/campaigns\\_fr/A\\_Veteran\\_is\\_November\\_fr.ppt](http://www.minesactioncanada.org/documents/campaigns_fr/A_Veteran_is_November_fr.ppt))
- Jeu de simulation « Envers et contre tout » du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) qui permet d'expérimenter la condition de réfugié, accessible à l'adresse : <http://www.enversetcontretout.org/>

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- *Real-life Survivor Stories*; Coalition contre les sous-munitions; accessible à l'adresse : <http://stopclustermunitions.org/the-problem/real-stories/> (site en anglais).
- Qu'est-ce que le droit international humanitaire? Fiche technique du Comité international de la Croix-Rouge, accessible à l'adresse : [www.icrc.org/Web/eng/siteengO.nsf/htmlall/humanitarian-law-factsheet/\\$File/What\\_is\\_IHL.pdf](http://www.icrc.org/Web/eng/siteengO.nsf/htmlall/humanitarian-law-factsheet/$File/What_is_IHL.pdf) (en anglais)
- *Exploring Humanitarian Law Virtual Campus*, un portail de ressources électroniques, dont des programmes de formation, des ateliers, des vidéos éducatives et un forum de discussion en ligne; accessible à l'adresse : <http://www.ehl.icrc.org/> (site en anglais)

# DÉCEMBRE 2009

## 3, 2, 1, action!

### PRINCIPAUX MESSAGES

- Le 3 décembre est une date importante à laquelle l'humanité commémore des étapes décisives vers la paix et la justice sociale visant à restituer leurs droits et leur dignité aux personnes et aux collectivités éprouvées par le fléau des armes déclenchées involontairement par les civils. C'est non seulement la date de la Journée internationale des personnes handicapées, mais aussi l'anniversaire de la signature de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel (1997) et de la Convention sur les armes à sous-munitions (2008).
- La société civile est l'élément moteur des mouvements pour l'interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. Elle remet en question les normes internationales et contribue à les réformer en vue de promouvoir les droits des populations civiles et de renforcer leur protection en temps de guerre comme en temps de paix.
- Depuis plus de 15 ans, AMC est l'un des principaux organismes qui mobilisent la société civile à l'échelle internationale dans le cadre des mouvements d'interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. En fait, elle joue un rôle prépondérant au sein de ces deux mouvements, d'une part, en mettant sur pied des programmes de renforcement des capacités sur le terrain, et d'autre part, en siégeant aux comités directeurs de la Coalition contre les sous-munitions (CMC) et de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL).

### HISTORIQUE

- La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) est la première convention internationale à avoir garanti les droits des personnes handicapées. Avant son adoption en 2008, la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel constituait le seul instrument en vertu duquel les pays pollués par les mines antipersonnel pouvaient miser sur la coopération internationale pour venir en aide aux personnes handicapées. Autrement dit, la Convention d'Ottawa est devenue la norme internationale en matière d'assistance aux survivants des mines antipersonnel et aux personnes handicapées.
- L'expérience qu'ont acquise la société civile et les gouvernements en tentant de mettre en œuvre les dispositions de la Convention d'Ottawa relatives à l'assistance aux victimes a sans doute influé sur l'élaboration de la CRDPH, et particulièrement sur celle de la Convention sur les armes à sous-munitions.
- À ce jour, la Convention sur les armes à sous-munitions est le texte qui contient les obligations les plus claires et les plus précises qui soient quant à



Photo : CNAD

l'assistance devant être fournie par les États parties aux personnes handicapées. Parmi les mesures sans précédent qui y sont énoncées, on compte :

- un article entier (Article 5) détaillant en termes clairs l'obligation pour les États parties de prêter assistance aux victimes des armes à sous-munitions;
  - une définition élargie du terme « victime » qui englobe non seulement les personnes blessées ou tuées par les armes à sous-munitions, mais aussi leurs familles et leurs collectivités;
  - l'obligation pour les États parties d'intégrer l'assistance aux victimes aux cadres et aux mécanismes nationaux relatifs au handicap, au développement et aux droits de la personne;
  - des dispositions en vertu desquelles les États parties sont tenus de consulter les survivants et les organisations qui les représentent et de les faire participer activement aux prises de décisions relatives à l'assistance aux survivants; et
  - l'obligation pour les États parties de mobiliser des ressources et d'élaborer un plan d'action national pour la réalisation des activités relatives à l'assistance aux survivants assorti d'un échéancier précis; de mettre sur pied un point de contact au sein du gouvernement responsable de la mise en œuvre de ce plan d'action; et de rendre compte chaque année aux Nations Unies de l'état d'avancement des activités qu'ils mènent en vue de respecter les obligations énoncées dans la convention.
- Le fait que ces trois conventions se renforcent mutuellement et que leurs portées se chevauchent est d'une importance vitale pour les personnes qui souffrent le plus de l'utilisation des armes déclenchées involontairement par les civils. N'oublions pas que quelqu'un qui a perdu une jambe lors de l'explosion d'une mine antipersonnel n'est pas juste un survivant, c'est une personne handicapée. De même, une personne qui a perdu la vue à la suite de l'explosion d'une arme à sous-munition n'est pas simplement une survivante, c'est avant tout une personne handicapée.



Photo : Coalition contre les sous-munitions



Photo : Mary Wareham

### AGISSEZ

Aidez AMC à atteindre son objectif en ce qui a trait au **Traité du peuple**, soit recueillir 10 000 signatures au Canada, en signant vous-même ce traité en faveur de l'interdiction des armes à sous-munitions et en encourageant vos parents et amis à faire de même! Vous pouvez signer le traité en ligne à l'adresse [http://www.minesactioncanada.org/peoples\\_treaty/Index.cfm?lang=fr](http://www.minesactioncanada.org/peoples_treaty/Index.cfm?lang=fr) ou le télécharger pour pouvoir l'imprimer.

### DONNEZ

- Organisez un festival de films au profit d'AMC mettant à l'affiche des films et des documentaires traitant des personnes handicapées et de la problématique des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. Vous trouverez une liste de suggestions (documentaires et films d'Hollywood) à l'annexe B.
- Offrez un cadeau à AMC au nom d'un ami ou d'un proche; cette personne recevra une carte de vœux faite à la main par un artisan cambodgien ayant survécu à l'explosion d'une arme à sous-munitions pour la remercier du cadeau que vous avez fait en son nom.

### PARTAGEZ

Affichez la vidéo YouTube **Your Signature Can Save Lives!** (Votre signature peut sauver des vies!) sur les pages que vous avez créées dans des sites de réseautage social et envoyez le lien à vos réseaux d'amis (<http://www.youtube.com/watch?v=bNFGBelS-I>).

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint 3, 2, 1, action!  
[http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2009\\_12\\_FR.ppt](http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2009_12_FR.ppt)
- Site Web Le Traité du peuple pour l'interdiction des armes à sous-munitions, le site par excellence pour tout savoir sur les armes à sous-munitions, sur les gens qui cherchent à faire interdire ces armes et sur la pétition proprement dite, accessible à l'adresse : [http://www.minesactioncanada.org/peoples\\_treaty/Index.cfm?lang=fr](http://www.minesactioncanada.org/peoples_treaty/Index.cfm?lang=fr)
- Liste de documentaires et de films d'Hollywood traitant des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions, à l'annexe B.

---

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- *Connecting the Dots: Victim Assistance and Human Rights*, un compte rendu rédigé par Survivor Corps et visant à mieux faire connaître les liens qui existent entre la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes à sous-munitions et la Convention relative aux droits des personnes handicapées en ce qui a trait à l'assistance aux victimes et aux droits de la personne; accessible à l'adresse : <http://www.survivorcorps.org/NetCommunity/Document.Doc?id=17> (en anglais)
- Texte intégral de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines à sous-munitions, accessible à l'adresse : <http://www.icbl.org/index.php/icbl/Treaties/MBT/Treaty-Text-in-Many-Languages/French>
- Texte intégral de la Convention sur les armes à sous-munitions, accessible à l'adresse : <http://www.icbl.org/index.php/icbl/Treaties/CCM/Text-in-Many-Languages>
- Texte intégral de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, accessible à l'adresse : <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>
- Ban Advocates, un blogue visant à faire entendre la voix de personnes directement touchées par le fléau des armes à sous-munitions; Handicap International; <http://www.banadvocates.org> (site en anglais)

# JANVIER 2010

## quand vos investissements deviennent de véritables bombes à retardement...

### PRINCIPAUX MESSAGES

- Il s'avère que 98 % des victimes des armes à sous-munitions sont des civils; pourtant, les producteurs de ces armes n'éprouvent aucune difficulté à attirer des capitaux. Le pire, c'est que les institutions financières canadiennes investissent dans de telles entreprises.
- La Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions stipulent ce qui suit : « chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention ». De toute évidence, on devrait considérer que le financement de la production de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions ou de leurs composantes est une façon d'assister ou d'encourager des activités interdites en vertu de ces conventions; pourtant, dans les faits, la mise en œuvre de ces dernières n'aboutit pas nécessairement à l'abolition de tels investissements.
- AMC cherche à faire interdire au Canada les investissements directs ou indirects auprès d'entreprises qui produisent des mines antipersonnel ou des armes à sous-munitions. À cette fin, elle fait des recherches sur le degré d'implication des institutions financières canadiennes dans ce marché; elle exhorte ces institutions à clarifier leur position en la matière; elle encourage la population canadienne à s'interroger sur ce que devient son argent; et elle plaide en faveur de l'adoption d'une législation qui interdirait de tels investissements au Canada.

### HISTORIQUE

- La campagne *Quand vos investissements deviennent de véritables bombes à retardement* est le volet canadien de la campagne de désinvestissement internationale *Investissements explosifs* coordonnée par la Coalition contre les sous-munitions. En fait, partout dans le monde des gens sont en train de se mobiliser pour sensibiliser l'opinion publique à la nécessité d'interdire les investissements auprès des producteurs d'armes

à sous-munitions, au moment même où la Convention sur les armes à sous-munitions est sur le point d'avoir force de loi internationale. Le fait est que les placements de capitaux réalisés auprès de ce type d'entreprises donnent une certaine légitimité à leur existence et à leurs activités et devraient par conséquent être déclarés illégaux.

- Le rapport publié en février 2007 par Netwerk Vlaanderen, une organisation belge qui prône des stratégies de gestion financière éthiques, portait sur six producteurs d'armes à sous-munitions : GenCorp (États-Unis), Lockheed Martin (États-Unis), Raytheon



Photo : Coalition contre les sous-munitions

(États-Unis), Textron (États-Unis), Thales (France) et EADS (Pays-Bas). Il a révélé que 68 institutions financières établies en Australie, en Belgique, au Canada, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon, en Arabie Saoudite, en Espagne, en Suisse, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis étaient impliquées dans le financement de ces entreprises. Plus précisément, elles leur ont offert des facilités de crédit totalisant 12,6 milliards de dollars entre 2004 et 2007. En outre, des services de placement bancaire ont aussi réalisé des émissions d'obligations pour deux de ces producteurs pour une valeur totale de 1,3 milliard de dollars pendant cette période. Il s'est également avéré que plusieurs institutions financières détenaient un nombre considérable d'actions dans quatre des producteurs en question.

- Un large éventail d'institutions financières influent sur l'économie mondiale : ce sont les banques, les compagnies d'assurance, les fonds de placement, les banques d'investissement, les caisses de retraite, les agences de crédit à l'exportation, les institutions financières multilatérales et les fonds gouvernementaux. Ces institutions jouent un rôle crucial dans l'allocation des ressources financières et influencent tous les secteurs d'activités, puisque la grande majorité des entreprises et des gouvernements du monde entier dépendent d'elles et des marchés financiers pour se procurer les capitaux dont ils ont besoin pour fonctionner. En fait, les institutions financières dictent l'évolution du marché en choisissant les entreprises et les projets dans lesquels elles investissent. Malheureusement, toutes les décisions prises en matière d'investissement visent uniquement à optimiser les profits réalisés. Autrement dit, la plupart du temps, les investisseurs ne se préoccupent guère des répercussions que leurs décisions pourraient avoir sur les droits de la personne, l'issue des conflits armés ou l'environnement. Certes, il y a quelques exceptions à la règle, mais la grande majorité des banques et des autres institutions financières investissent aveuglément dans toutes les activités qui leur permettront de réaliser des profits et ne font aucun cas des conséquences que cela pourrait avoir sur les vies humaines.
- La plupart du temps, c'est l'argent de leurs clients que les banques utilisent pour effectuer des investissements. En d'autres termes, elles jouent un rôle de redistributeur : elles incitent leurs clients (vous, par exemple) à placer leur argent dans des comptes épargne et des fonds d'investissement, puis elles utilisent cet argent pour financer certains projets et investir dans diverses entreprises. Par conséquent, si votre banque ne s'est pas dotée d'une politique d'investissement stricte en ce qui concerne les armes en général, et les armes à sous-



Photo : Coalition contre les sous-munitions



Photo : Coalition contre les sous-munitions

munitions en particulier, il se peut que votre argent serve à financer des entreprises qui produisent de telles armes. Vous n'en étiez pas conscient jusque-là, mais il se peut aussi que les intérêts et les profits rapportés par vos comptes bancaires soient issus de la production d'armes, et notamment d'armes à sous-munitions.

- Les banques canadiennes participent au financement des producteurs d'armes à sous-munitions du fait de leur appartenance à des consortiums bancaires. Autrement dit, elles fournissent indirectement de l'assistance à des fabricants d'armes qui causent des souffrances inacceptables aux populations civiles. Voici une liste des banques canadiennes qui sont impliquées :
  - La Banque Scotia : elle fait partie d'un consortium bancaire international de 30 institutions financières qui a octroyé une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans à Raytheon en mars 2005.
  - La Banque de Montréal et la Banque Scotia : elles appartiennent à un consortium regroupant 19 institutions financières, qui accordé une facilité de crédit renouvelable de 1,25 milliard de dollars sur cinq ans à Textron en mars 2005.
  - La Banque Royale du Canada et Toronto Dominion : ils sont membres d'un consortium de 36 institutions financières, qui accordé une facilité de crédit renouvelable de 3 milliards de livres sterling sur sept ans à EADS en juillet 2005.
- La Belgique, la Norvège et les Pays-Bas, entre autres, ont interdit les investissements auprès des producteurs d'armes à sous-munitions et de leurs composantes. La campagne de désinvestissement d'AMC a pour but d'obliger toutes les banques canadiennes à clarifier leur position quant aux investissements directs ou indirects qu'elles réalisent auprès des fabricants d'armes à sous-munitions; de sensibiliser le secteur financier aux répercussions des armes déclenchées involontairement par les civils et à la nécessité d'interdire la production de ces armes; et de plaider en faveur de l'interprétation la plus stricte qui soit des dispositions relatives à l'interdiction d'assister les activités interdites en vertu de la Convention sur les armes à sous-munitions, en particulier la production de ces armes.



Photo : ICBL

## AGISSEZ

- **Demandez par écrit au directeur de votre banque de clarifier sa politique d'investissement auprès des fabricants d'armes à sous-munitions, en lui faisant savoir que vous refusez que votre argent serve à financer la production d'armes qui font courir des risques inacceptables aux civils et qui sont interdites par la Convention sur les armes à sous-munitions. N'oubliez pas de transmettre sa réponse à AMC!**
- **Servez-vous de l'outil électronique Écrivez maintenant! d'AMC (<http://www.minesactioncanada.org/index.cfm?fuse=act.write#take-action>) pour faire savoir au gouvernement que vous voulez que le Canada suive l'exemple de la Belgique, de la Norvège et des Pays-Bas et qu'il interdise lui aussi les investissements auprès des fabricants d'armes à sous-munitions!**

## DONNEZ

- **Organisez un tournoi de Monopoly, de La bonne paie ou de Destins – le Jeu de la vie. Faites les joueurs payer leur participation ou demandez-leur de faire don d'une partie de leurs gains à AMC!**
- **Invitez un groupe d'amis ou de camarades de classe et vendez aux enchères des biens et des services (une heure de déneigement, une soirée de gardiennage d'enfant ou des cours de musique).**

## PARTAGEZ

**Vous êtes-vous abonné au bulletin électronique d'AMC? Vous êtes-vous inscrit à la page Twitter (MinesActionCan) ou Facebook d'AMC? Chaque mois, AMC publiera une nouvelle ressource interactive sur le thème à l'honneur (bandeaux publicitaires pour votre site Web ou vos pages de réseautage social, jeux interactifs, vidéos et webinaires animés par des experts travaillant sur le terrain. Il vous suffit de visiter la section « Notre réseau » de son site Web pour être à la page!**

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint Quand vos investissements deviennent de véritables bombes à retardement. . .  
[http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010\\_01\\_FR.ppt](http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010_01_FR.ppt)

---

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Visitez le site Web de la campagne internationale de désinvestissement de la Coalition contre les sous-munitions à l'adresse [www.explosiveinvestments.org](http://www.explosiveinvestments.org) (en anglais). Il est à noter que ce site sera lancé en octobre 2009.
- *Explosive Investments: Financial Institutions and Cluster munitions*, document d'information de Netwerk Vlaanderen (février 2007), accessible à l'adresse : <http://www.netwerkvlaanderen.be/nl/files/documenten/publicaties/mini-dossiers/net-vl.briefingpaper0207.pdf> (en anglais)

# FÉVRIER 2010

## à bas les bombes!

### PRINCIPAUX MESSAGES

- La Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel est devenue un instrument international juridiquement contraignant le 1<sup>er</sup> mars 1999. La population canadienne commémore le rôle crucial qu'elle a joué dans le processus qui a abouti à cette grande réalisation en organisant des activités éducatives, des activités s'adressant aux médias et des activités de financement à l'occasion de la Semaine canadienne d'action contre les mines antipersonnel.
- La 11<sup>e</sup> Semaine canadienne d'action contre les mines antipersonnel (SCAMA) se déroulera du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2010.
- Force est de constater que des progrès majeurs ont été accomplis en très peu de temps en vue de mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel, et dernièrement, en vue d'éliminer celles imputables aux armes à sous-munitions. Cela dit, la tâche qui nous attend est d'une ampleur colossale. La SCAMA est l'occasion de mettre en relief les progrès réalisés et de réaffirmer notre ferme volonté de bâtir un monde sans mines de notre vivant.
- AMC demande à ce que les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions soient interdites partout dans le monde, à ce que toutes les zones minées soient nettoyées, à ce qu'une assistance soit fournie immédiatement aux survivants de façon à répondre à leurs besoins et à leur restituer leurs droits, et à ce que cette assistance s'inscrive dans la durée – l'humanité ne tolérera plus aucune réserve, aucune exception, aucune échappatoire, ni aucune excuse.

### HISTORIQUE

- La SCAMA consiste en une série d'activités de financement et d'activités régionales organisées par des militants et des bénévoles et s'adressant au grand public et aux médias (concerts, expositions, manifestations), qui font valoir les diverses actions menées par le Canada et la population canadienne contre les mines et leur contribution extraordinaire à la création d'un monde sans mines. En général, à l'occasion de la SCAMA, plus d'une centaine d'événements sont organisés dans plus d'une vingtaine de villes canadiennes.
- Il faut savoir que ce sont les efforts soutenus de la population canadienne, et ceux de membres de la société civile et de gouvernements du monde entier qui ont abouti à l'entrée en vigueur de la



Photo : AMC

Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et à la récente ouverture à la signature de la Convention sur les armes à sous-munitions.

- Parmi les activités qui ont été organisées dans le cadre des précédentes éditions de la SCAMA, on compte des soirées *Beat not Bombs* (Lâchons des *beat*, pas des bombes); des ventes aux enchères par écrit et des ventes aux enchères de services; des collectes de fonds donnant droit à des privilèges (droit de s'habiller en tenue décontractée au travail); des marathons de marche *Paws for peace*; des collectes de fonds *Take a Slice Out of Landmines* (Une part de pizza, une mine en moins); des simulations de champs de mines; des vigiles à lueur des chandelles; et des soupers *Dine to stop mines* (Un dîner pour éliminer les mines).
- En dépit de l'adoption des deux conventions citées précédemment, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions continuent de représenter une grave menace pour bon nombre de collectivités dans lesquelles les activités quotidiennes les plus banales (comme se rendre à l'école ou aller cultiver des terres agricoles, le seul moyen de subsistance de bien des civils touchés par ce fléau) sont devenues extrêmement dangereuses. Heureusement, nous avons déjà trouvé une solution aux problèmes posés par ces armes et nous sommes en mesure de l'appliquer, de notre vivant, dès maintenant. Nul besoin de vous rappeler que les traités ne sont que des mots et qu'ils ne valent pas grand-chose si on ne se retousse pas les manches pour les mettre en œuvre.
- En tout, 80 % des pays ont accepté d'être liés par la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et de nombreux autres ont annoncé qu'ils envisageaient d'adhérer à cette convention. Il n'en demeure pas moins qu'il est très difficile de rallier le noyau dur d'opposants formé entre autres par les États-Unis, la Russie, Israël, l'Inde et le Pakistan. Les nombreux efforts qui ont été déployés continuellement par les États parties et par les membres de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL), dont AMC, ont permis à des pays qui avaient de la difficulté à adhérer à la Convention d'Ottawa à passer à l'acte. Précisons toutefois que la plupart des pays qui n'ont pas encore adhéré à la convention sont tout de même contraints de respecter ses dispositions et ont cessé d'utiliser, de vendre – et dans bien des cas – de produire des mines antipersonnel. C'est à nous de tout mettre en œuvre pour qu'il en soit de même avec la Convention sur les armes à sous-munitions.
- Les groupes armés non étatiques ont plus souvent recours aux mines antipersonnel que les forces armées. Par conséquent, si l'on veut réussir à interdire complètement ces armes, il faut aussi encourager ces groupes à cesser de les utiliser. Grâce aux efforts déployés par la société civile pour nouer le dialogue avec ces groupes, un grand nombre d'entre eux ont déjà promis de le faire.
- En vertu de la Convention d'Ottawa, les pays pollués par les mines antipersonnel doivent nettoyer les zones minées dans les dix ans qui suivent leur adhésion à la Convention. Les délais fixés pour l'Albanie, l'Argentine, le Cambodge, le Niger, la Namibie, l'Ouganda, les Philippines, le Rwanda et le Tadjikistan vont échoir en 2009 ou en 2010, et il est évident que certains d'entre eux ne seront pas en mesure de les respecter. La société civile a



Photo : CNAD

pris ce problème à bras le corps en proposant à la communauté internationale des critères relatifs à l'examen des demandes de prolongation, de façon à ce que les pays en question soient mis face à leurs responsabilités et que les demandes qu'ils présentent ne soient pas systématiquement acceptées.

- En 2008, l'Observatoire des mines a déclaré avoir recensé 5426 nouveaux accidents imputables à des mines antipersonnel en 2007, ce qui porte le nombre total de survivants dans le monde à environ 500 000. Outre le fait que ces survivants doivent surmonter le traumatisme provoqué par l'explosion, ils éprouvent des difficultés à se réinsérer dans leur collectivité, à trouver un emploi satisfaisant et à faire respecter leurs droits. Dans toute société quelle qu'elle soit, les personnes ayant survécu à l'explosion d'une mine antipersonnel et les personnes handicapées comptent parmi les personnes les plus démunies. Or, les projets d'assistance aux survivants déployés dans la grande majorité des pays contaminés par les mines antipersonnel ne sont pas adaptés à leurs besoins, et leur financement demeure insuffisant. AMC, en collaboration avec ses partenaires d'ICBL, plaide pour que les États parties à la Convention d'Ottawa et à la Convention sur les armes à sous-munitions mettent en œuvre efficacement l'ensemble des dispositions relatives à l'assistance aux survivants stipulées par ces deux conventions.



**AGISSEZ**

**Participez à la vente-bénéfice de macarons À bas les bombes! Incitez le plus de gens possible à arborer un macaron À bas les bombes! lors de la SCAMA!**



**DONNEZ**

**Organisez une collecte de fonds au profit d'AMC dans le cadre de la SCAMA.**



**PARTAGEZ**

**Affichez le logo À bas les bombes! sur votre page Facebook, sur votre blogue ou dans la signature de vos courriels. N'oubliez pas de vous abonner au bulletin électronique d'AMC et de vous inscrire à ses pages Twitter (MinesActionCan) et Facebook pour avoir accès à l'outil interactif « Faites passer le message » du mois! Il vous suffit de visiter la section « Notre réseau » du site Web d'AMC.**

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint À bas les bombes!  
[http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010\\_02\\_FR.ppt](http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010_02_FR.ppt)
- SCAMA – La boîte à outils de l'organisateur, accessible à l'adresse : <http://www.minesactioncanada.org/documents/resources/CLAW%202009%20Organizer%20toolkit.doc>
- Guide pratique – Comment organiser des activités de financement, accessible à l'adresse : <http://www.minesactioncanada.org/documents/resources/how%20to%20kit/organize%20a%20fundraiser.doc>
- Guide pratique – Comment faire une présentation, accessible à l'adresse : [http://www.minesactioncanada.org/tool\\_kit/how-to%20guides/en/how%20to%20give%20a%20presentation.doc](http://www.minesactioncanada.org/tool_kit/how-to%20guides/en/how%20to%20give%20a%20presentation.doc)
- Guide pratique – Comment susciter l'intérêt des médias, accessible à l'adresse : <http://www.minesactioncanada.org/documents/resources/CLAW%202009%20Get%20media%20attention.doc>

---

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Vous voulez prendre connaissance des données les plus récentes sur la problématique des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions? Consultez les principaux résultats présentés dans le *Rapport 2009 de l'Observatoire des mines* (publication prévue en novembre 2009), à l'adresse [www.lm.icbl.org](http://www.lm.icbl.org).
- La Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL) et les militants du monde entier commémorent le 1er mars en lançant des invitations à passer à l'action. Vous découvrirez l'invitation à passer à l'action pour 2010 sur le site Web d'ICBL; faites une recherche avec le mot-clé « 1<sup>er</sup> mars » pour savoir de quelle façon des militants du monde entier s'appêtent à passer à l'action (<http://www.icbl.org>)!

# MARS 2010

## les femmes, par temps de guerre et par temps de paix

### PRINCIPAUX MESSAGES

- Que ce soit pendant ou après un conflit armé, les hommes et les femmes ne sont pas affectés de la même façon par l'utilisation ou la présence d'armes déclenchées involontairement par les civils.
- *Le Rapport 2008 de l'Observatoire des mines* faisait état de 5426 morts et blessés, dont 71 % étaient des civils. Selon les données indiquant le sexe des victimes, jusqu'à 48 % des civils blessés ou tués étaient des hommes et 46 % étaient des enfants.
- S'il est vrai que la grande majorité des victimes et des survivants sont des hommes (selon les données indiquant le sexe des victimes), il n'en demeure pas moins que dans les collectivités éprouvées par le fléau des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions, les femmes se retrouvent à porter un fardeau démesuré. Il faut savoir que la définition officielle du terme « victime » englobe non seulement les personnes qui sont blessées ou tuées par des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions ou des restes explosifs de guerre, mais aussi les personnes – surtout les femmes – qui vivent avec les survivants (ou qui vivaient avec les victimes), qui dépendaient d'eux et qui sont devenues leurs aidantes naturelles.
- Le **Programme d'action, de leadership et d'éducation pour les jeunes (PALEJ)** d'AMC vise à accroître les compétences, à renforcer les capacités et à approfondir les connaissances de jeunes hommes ET de jeunes femmes, de façon à ce qu'ils deviennent un jour des fers de lance de la justice sociale, que leur pays natal soit contaminé ou non par des armes qui sont déclenchées involontairement par les civils.

### ÉTAT DE LA QUESTION

- La **Journée des droits de la femme et de la paix internationale de l'ONU** est célébrée le 8 mars.
- Dans de nombreux pays, les hommes et les femmes n'assument pas les mêmes responsabilités, c'est pourquoi on note des différences entre les sexes quant à l'exposition aux armes déclenchées involontairement par les civils. Par exemple, en Afghanistan et au Yémen, les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants, des personnes à charge et des tâches ménagères. Elles ne sont donc pas exposées directement à ces armes, mais elles sont les principales aidantes naturelles des survivants.
- Par ailleurs, les types de déplacements, et par conséquent, l'exposition aux armes déclenchées involontairement par les civils, varient selon le sexe. Les femmes sont plus susceptibles de traverser des terrains minés lorsqu'elles vont chercher du bois ou de



Photo : Coalition contre les sous-munitions, Cambodge

l'eau, alors que les hommes sont surtout en danger lorsqu'ils empruntent les chemins publics.

- En somme, dans les pays pollués par les mines antipersonnel ou les armes à sous-munitions, bon nombre de paramètres, y compris le risque de déclencher involontairement l'une de ces armes, l'accès aux soins médicaux, la réinsertion dans la société, et l'accès aux programmes de sensibilisation aux dangers posés par ces armes, varient selon le sexe. Prenons par exemple le cas des pays où les femmes ne peuvent pas consulter un médecin de sexe masculin. Il est fort probable que ces femmes n'aient pas accès à des soins médicaux adéquats, surtout s'il y a une pénurie de femmes médecins.
- Ce sont habituellement les femmes et les jeunes filles qui prennent soin des survivants immédiatement après l'accident, et ce sont aussi elles qui s'en occupent par la suite. Dans la majorité des pays infestés par les mines antipersonnel, les hommes handicapés peuvent compter sur leurs femmes, alors que les femmes handicapées sont abandonnées par leur mari ou ont du mal à s'en trouver un.
- Il y a peu de chances pour qu'une femme handicapée se marie. Dans de nombreux cas, celles qui sont déjà mariées sont abandonnées par leur conjoint immédiatement après l'accident. Elles se retrouvent seules avec des enfants à charge et risquent fort de basculer dans la pauvreté. Selon l'organisme Women and Disability Resources, dans les pays en développement, le taux de chômage des femmes handicapées frise les 100 %.
- Soulignons que des femmes ont joué un rôle de premier plan dans la création de la Campagne pour interdire les mines antipersonnel (ICBL) et de la Convention d'Ottawa pour l'interdiction des mines antipersonnel, les plus connues étant probablement Jody Williams, lauréate du prix Nobel de la paix, et la princesse Diana. À l'heure actuelle, les postes de directrice générale et de gestionnaire de programmes de l'Observatoire des mines et tous les postes de cadres d'ICBL sont occupés par des femmes.



Photo : ULSA

**AGISSEZ**

**Organisez une vigile ou une présentation en hommage aux femmes qui sont menacées par le fléau des armes déclenchées involontairement par les civils.**

**DONNEZ**

**Organisez une dégustation de thé ou un souper « Hommage à ces mères » au profit d'AMC pour fêter les femmes qui ont marqué votre vie.**

**PARTAGEZ**

**Visionnez une webémission sur les femmes qui participent activement aux projets pour la paix et le désarmement et qui contribuent à changer le cours des choses. N'oubliez pas de vous abonner au bulletin électronique d'AMC et de vous inscrire à ses pages Twitter (MinesActionCan) et Facebook pour connaître la date de diffusion de la webémission et pour découvrir l'outil « Faites passer le message » du mois!**



Photo : Coalition contre les sous-munitions, Cambodge



Photo : Coalition contre les sous-munitions, Thailand

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint *Les femmes, par temps de guerre et par temps de paix* [http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010\\_03\\_FR.pp](http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010_03_FR.pp)
- Vidéo YouTube, *Jody Williams – The Necessity of Activism*, accessible à l'adresse : <http://www.youtube.com/watch?v=z6ebS9jXeVk> (en anglais)

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- La Nobel Women's Initiative a été fondée en 2006 par six lauréates du prix Nobel de la paix, à savoir Jody Williams, Shirin Ebadi, Wangari Maathai, Rigoberta Menchú Tum, Betty Williams et Mairead Corrigan Maguire. Ces six femmes ont décidé d'unir leurs efforts et de miser sur leur expérience hors du commun pour agir en faveur de la paix, de l'égalité et de la justice ([www.nobelwomensinitiative.org](http://www.nobelwomensinitiative.org); site en anglais).
- Le portail de la Campagne suisse contre les mines antipersonnel contient une foule d'information sur l'action contre les mines et la situation respective des hommes et des femmes à cet égard. Il est accessible à l'adresse [www.scbl-gender.ch](http://www.scbl-gender.ch) (site en anglais) et traite notamment des thèmes suivants : nécessité de tenir compte des spécificités des deux sexes dans les programmes d'action contre les mines; réduction des effets à court terme et amélioration du développement à long terme; réalisations et obstacles au progrès.
- *Journal of ERW and Mine Action*, numéro 12.2, hiver 2008-2009, accessible à l'adresse <http://maic.jmu.edu/journal/12.2/> (articles en anglais). Ce numéro est consacré à l'action contre les mines et à la situation respective des hommes et des femmes à cet égard. Voici une liste des articles qu'il contient :
  - *Gender Stigma and ERW Injuries* (Shruti Chaganti)
  - *Reaching the Right People: Gender and Mine Action* (Melissa Sabatier et Reuben McCarthy)
  - *Increasing Female Voices in Mine-action Planning and Prioritization* (Catherine Cecil et Kristen Rasmussen)
  - *Gender in Community Consultations* (Hilde Vandeskog Wallacher)
  - *NPA's All-female Demining Team in Sudan* (Leah Young)
  - *Gender in the Mine-action Community* (Rachel Canfield et Chad McCoull)
  - *Gendered Structures of Mine Action* (Marie Nilsson et Virginie Rozès)
  - *Gender Issue: An Example from Lao PDR* (Jo Durham)
  - *Gender in Mine Action: The Tajikistan Experience* (Shahrinisso Davlyatova)

# AVRIL 2010

## un monde sans mines. mission possible!

### PRINCIPAUX MESSAGES

- Voilà cinq ans que l'on célèbre la Journée internationale pour la sensibilisation aux dangers des mines et à l'assistance à l'action contre les mines des Nations Unies le 4 avril. Cette journée a été créée en vue de sensibiliser l'opinion publique à l'action contre les mines et de donner un nouveau souffle aux projets d'assistance à l'action contre les mines à l'échelle internationale.
- Le mois d'avril 2010 marque la fin de la campagne annuelle Changeons le cours de l'histoire 2009-2010 d'AMC, et donc votre dernière chance pour passer à l'action et ainsi aider AMC à atteindre les objectifs de cette campagne :
  - Recueillir 10 000 signatures au Canada pour le Traité du peuple.
  - Veiller à ce que le Canada demeure l'un des cinq plus gros bailleurs de fonds de l'action contre les mines, en investissant 1 \$ par citoyen par an dans des projets d'enlèvement des mines, de façon à respecter tous les délais prescrits pour la dépollution des zones minées au cours des dix prochaines années.
  - Faire en sorte que le Canada ratifie la Convention sur les armes à sous-munitions d'ici la fin de l'année 2009.
  - Convaincre toutes les banques à charte canadiennes de prendre position contre les investissements réalisés dans les producteurs d'armes à sous-munitions.
  - Collecter 50 000 \$ pour soutenir les efforts déployés par AMC pour bâtir un monde sans mines.

### APERÇU GÉNÉRAL

- L'action contre les mines englobe la sensibilisation aux dangers posés par les mines antipersonnel, la dépollution des zones minées, l'assistance aux victimes, la destruction des stocks de mines et les activités de plaidoyer.
- Parmi les activités de sensibilisation des risques posés par les mines, on compte les activités visant à apprendre aux membres des collectivités touchées à reconnaître et à éviter les munitions non explosées; et les projets éducatifs à long terme comportant l'établissement et la mise en œuvre d'un programme d'enseignement, la mise sur pied d'un théâtre communautaire, des campagnes dans les médias de masse, et la mise en place de formations des formateurs sanctionnées par la délivrance d'un diplôme.
- La dépollution des mines antipersonnel consiste à évaluer la superficie des zones contaminées, à déclarer que certaines zones sont sans danger pour les rendre aux collectivités, à marquer les terrains minés et à enlever les engins explosifs.
- L'assistance aux victimes (également appelée « assistance aux survivants ») englobe les éléments suivants : soins médicaux d'urgence et de longue durée; programmes de réadaptation axés sur le soutien psychologique et la réadaptation physique; programmes favorisant la réinsertion socio-économique des survivants dans leur collectivité; recensement des victimes et présentation de rapports sur ces recensements; et adoption de lois et de politiques publiques prévoyant la pleine participation des survivants, de leurs familles et de leurs collectivités à la société. Jusqu'à ce jour, on a recensé



Photo : Coalition contre les sous-munitions

environ 500 000 survivants dans le monde; pourtant, de tous les types de programmes d'action contre les mines, ce sont les programmes d'assistance aux survivants qui ont reçu les financements les moins conséquents.

- La Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel prévoit que les États parties doivent détruire leurs stocks de mines antipersonnel au plus tard quatre ans après son entrée en vigueur. Quant à la Convention sur les armes à sous-munitions, elle stipule que les États parties sont tenus de détruire leurs stocks d'armes à sous-munitions, dans les plus brefs délais, au plus tard huit ans après son entrée en vigueur. Selon les estimations fournies par le *Rapport 2008 de l'Observatoire des mines*, il y aurait 176 millions de mines antipersonnel dans le monde, stockées dans 44 pays différents. Human Rights Watch estime pour sa part qu'à l'heure actuelle, 79 pays conservent des milliards d'armes à sous-munitions en stock. La destruction de ces stocks est une étape cruciale de l'éradication des mines et des armes à sous-munitions. En effet, en détruisant ces armes, on réduit à néant le risque d'utilisation, et c'est sans aucun doute cette stratégie de prévention qui s'avèrera la plus efficace à long terme.
- Le plaidoyer est la dernière pierre angulaire de l'action contre les mines, et c'est l'élément moteur des activités contribuant à ce que les obligations relatives à l'action contre les mines prévues par les deux conventions citées précédemment soient mises en œuvre intégralement et à ce que nous puissions bâtir un monde sans mines de notre vivant. Autrement dit, c'est la principale mission dont se sont investis les groupes de la société civile comme AMC : veiller à ce que les États parties respectent les obligations énoncées dans ces deux conventions et qu'ils respectent par là même les promesses faites aux survivants.

AGISSEZ

**C'est votre dernière chance d'avoir une incidence majeure sur la campagne 2009-2010. Vous trouverez un rapport d'étape mettant en évidence les progrès réalisés dans le cadre de la campagne annuelle dans le bulletin électronique d'avril et sur les pages Twitter et Facebook d'AMC. Choisissez l'objectif qui vous permettra de changer véritablement le cours des choses et passez à l'action!**

DONNEZ

PARTAGEZ

**AMC mettra en ligne un nouvel outil interactif portant sur le thème du mois, alors demeurez à l'affût (il vous suffit pour ce faire de vous abonner aux invitations à passer à l'action dans la section « Notre réseau » de son site web!)**

## RESSOURCES

- Présentation PowerPoint Un monde sans mines. Mission Possible!  
[http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010\\_04\\_FR.ppt](http://minesactioncanada.org/documents/campaigns/2010_04_FR.ppt)
- Après la publication du Rapport 2009 de l'Observatoire des mines en novembre, visitez la section « Nos campagnes » du site Web d'AMC dans laquelle seront affichées les dernières données statistiques et les dernières ressources.

---

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- L'Observatoire des mines est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines anti-personnel (ICBL) et de la Coalition contre les sous-munitions (CMC). Il est devenu le système de surveillance attitré de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa et de la Convention sur les armes à sous-munitions. Le *Rapport 2009 de l'Observatoire des mines* sera publié en novembre 2009 (<http://www.lm.icbl.org/index.php>).

# MAI 2010

## bilan et prochaines étapes décisives!

### PRINCIPAUX MESSAGES

- N'oubliez pas d'envoyer à AMC les comptes rendus des activités que vous avez organisées à l'adresse [actnow@minesactioncanada.org](mailto:actnow@minesactioncanada.org) (il vous suffit de remplir le **modèle de compte rendu d'événement** que vous trouverez à l'**annexe A** pour chaque activité). Par ailleurs, faites-lui parvenir tous les dons que vous avez encore en votre possession dans les plus brefs délais pour qu'elle puisse les consigner dans ses dossiers et souligner le fruit de votre travail!
- Enfin, n'oubliez pas de faire savoir à AMC si vous avez l'intention de poursuivre vos efforts, afin qu'elle vous fasse parvenir tous les renseignements sur le lancement de la campagne 2010-2011. Si vous êtes le point de contact d'un groupe scolaire et que c'est quelqu'un d'autre qui prendra la relève l'an prochain, transmettez ses coordonnées à AMC.
- Ce mois-ci, vous recevrez une édition spéciale du bulletin électronique d'AMC qui se veut un compte rendu des progrès réalisés au cours de l'année et qui met en vedette des gens qui, comme vous, se sont employés à changer le cours de l'histoire.

Au nom d'AMC, nous tenons à vous remercier chaleureusement d'avoir pris part à sa campagne CHANGEONS LE COURS DE L'HISTOIRE 2009-2010! Ce sont des gens comme vous – des gens ordinaires qui posent des gestes extraordinaires – qui donnent naissance à des mouvements qui changent le cours des choses, et nous ne voyons tout simplement pas comment nous pourrions continuer notre campagne visant à bâtir un monde sans mines sans vous!



Photo : John Rodsted

ANNEXE A : MODÈLE DE COMPTE RENDU D'ÉVÉNEMENT

**Voici comment nous nous y sommes pris pour changer le cours de l'histoire!**

Nom du groupe.....

Personne-ressource pour l'événement.....

Coordonnées de la personne-ressource (courriel, n° de tél., adresse).....

Lieu.....

Date.....

**Public/participants.** Combien de personnes ont participé à l'événement? À quelle tranche d'âge appartenait-elles?

**Description de l'événement.** Décrivez l'événement. Combien de personnes ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de l'événement?

**Recettes de l'événement**

Total des dons (argent comptant)..... Dépenses (*couvertes par les fonds recueillis*) :

Veillez détailler les dépenses et joindre les reçus de caisse

Total des dons (chèques)..... Achat 1.....

Achat 2.....

Achat 3.....

Totale des recettes..... Total des dépenses.....

Solde (*total des recettes moins total des dépenses*).....

**Dons en nature.** Vous a-t-on laissé utiliser des locaux gratuitement? Vous a-t-on prêté du matériel? Veuillez décrire en détail les dons en nature que vous avez reçus et fournir une estimation de leur valeur.

**Envoyez à AMC des photos de l'événement et de votre groupe en pleine action!**

---

## ANNEXE B : IDÉES POUR LES FESTIVALS DE FILMS

---

Vous pouvez télécharger, louer ou vous procurer auprès d'AMC un large éventail de films (vidéos pour la campagne, documentaires et films d'Hollywood) ayant un lien plus ou moins étroit avec la problématique des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions.

**Désarmez**, (*Next Step Productions et Toolbox DC, États-Unis, 2004; en anglais*)

Désarmez est très impressionnant sur le plan visuel. Il contient certaines images difficiles à supporter, captées à l'aide d'une caméra cachée au Myanmar; des séquences filmées dans des champs de mines en Iraq et au Cambodge; des séquences inédites prises par des démineurs afghans et bosniaques à l'aide d'une caméra pour casque; des images audacieuses filmées dans un entrepôt où sont stockés des millions de mines soviétiques; ainsi que des commentaires pertinents de Jodi Williams, lauréate du prix Nobel de la paix, qui, comme d'habitude, ne mâche pas ses mots. Ce film va bien au-delà de la question des mines antipersonnel, puisqu'il jette un regard critique, intelligent et moderne sur la façon dont les armes, les conflits armés et les stratégies militaires sont redéfinis au 21<sup>e</sup> siècle et sur les répercussions dévastatrices de ces mutations. AMC possède un nombre limité d'exemplaires du documentaire; vous pouvez vous en procurer un sur demande. Vous pouvez également en obtenir un à l'adresse [www.disarmfilm.org](http://www.disarmfilm.org) (site en anglais). Pour visionner la bande-annonce, allez à l'adresse <http://disarmfilm.org/thefilm/index.php>.

**A Weapon Out of Control**, (*Human Rights Watch, États-Unis, 2007; en anglais*)

Un court-métrage qui présente les conséquences dévastatrices de l'utilisation des armes à sous-munitions partout dans le monde, comprenant des commentaires, de nouvelles données statistiques et de nouvelles analyses fournies par des experts militaires de Human Rights Watch. Les images choisies montrent de quelle façon les armes à sous-munitions ont mis en péril la vie des civils depuis l'époque de la guerre du Vietnam jusqu'aux récents conflits qui ont secoué l'Iraq et le Liban. <http://www.youtube.com/watch?v=ualb3kYR9TQ>

**Cluster bomb duds that should not exist**, (*Norwegian People's Aid, 2007*)

Cette séquence réalisée par l'Australien John Rodsted pour Norwegian People's Aid traite des bombes à sous-munition M85 qui polluent le Liban. Ces armes qui n'ont pas explosé à l'impact comme prévu sont les vestiges des attaques lancées par l'armée israélienne en 2006. Elles sont devenues ni plus ni moins des mines antipersonnelles, en ce sens que si on ne les enlève pas, elles risquent à tout moment de blesser ou de tuer quiconque s'en approche. Le film illustre une problématique bien réelle que nient fermement les fabricants de ces bombes et certains États, en invoquant les mécanismes d'auto-destruction dont elles sont munies. [http://www.youtube.com/watch?v=v\\_jsyObTG8k](http://www.youtube.com/watch?v=v_jsyObTG8k)

**Yellow Killers**, (*Norwegian People's Aid, 2007; en anglais*)

Film exposant les répercussions des attaques aux armes à sous-munitions lancées par l'OTAN sur la Serbie en 1999, attaques qui continuent de faire des victimes jusqu'à ce jour. AMC possède un nombre limité d'exemplaires du film; vous pouvez vous en procurer un sur demande.

**Are we the Enemy?** (*Women's Media Centre, Cambodge, 1995; en anglais*)

Des Cambodgiennes qui ont été directement ou indirectement éprouvées par l'utilisation des mines antipersonnel demandent l'interdiction de ces armes. Ce film a reçu le prix du meilleur film à l'occasion de la cinquième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing. AMC possède un nombre limité d'exemplaires du film; vous pouvez vous en procurer un sur demande.

**Lumières sur un massacre**, (*Handicap International, France, 1997*)

Série de dix courts-métrages réalisés par des cinéastes des quatre coins du monde sur l'impact des mines antipersonnel, qui pousse chacun à se demander ce qu'il ferait s'il y avait des mines ensevelies dans sa cour.

AMC possède un nombre limité d'exemplaires du film; vous pouvez vous en procurer un sur demande. Pour visionner un extrait, allez à l'adresse <http://www.youtube.com/watch?v=tiY8hCjTaGO>.

**À pas mesurés : Le mouvement mondial pour interdire les mines terrestres**, (*ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada, 2000*)

Ce film, qui met l'accent sur le rôle joué par le Canada, présente la problématique des mines antipersonnel, la Convention d'Ottawa et les défis reliés à l'action contre les mines, tels que la destruction des stocks de mines, le déminage et l'assistance aux survivants. AMC possède un nombre limité d'exemplaires du film; vous pouvez vous en procurer un sur demande.

.....  
Voici une liste de films d'Hollywood que vous pouvez louer :

- Le combat de Charlie Wilson (2007) : ce film montre les effets des mines antipersonnel sur les réfugiés et les enfants
- Les tortues volent aussi (2004) : ce film rend hommage aux enfants qui sont victimes des mines antipersonnel et qui en récupèrent des fragments pour les revendre
- Au-delà des frontières (2003) : l'héroïne du film est tuée par une mine antipersonnel
- No Man's Land (2001) : comédie noire sur la guerre en Bosnie
- Trois rois (1999) : des soldats américains découvrent les conséquences du maintien de la paix, y compris la présence de mines antipersonnel, à la fin de la guerre du Golfe
- La fille du général (1999) : l'un des protagonistes active une mine à fragmentation bondissante
- Il faut sauver le soldat Ryan (1998) : les protagonistes décrivent les mines antipersonnel comme des obstacles

Pour obtenir une liste détaillée des films d'Hollywood faisant allusion aux mines antipersonnel, veuillez visiter le site de la **Manitoba Campaign to Ban Landmines** à l'adresse <http://mbcbl.org/films.aspx> (site en anglais).